



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

GRANT THORNTON
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Voyageurs du Monde

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Voyageurs du Monde
55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

GRANT THORNTON
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
Capital social : 2 271 184 €
632013843 RCS NANTERRE



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

GRANT THORNTON
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Voyageurs du Monde

55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voyageurs du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1.2.a) « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 3.1.2.a) "Règles générales" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 66 153 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés selon les modalités décrites dans la note 3.1.2.e) "Evaluation des titres de participation" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

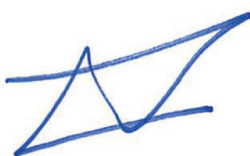
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2026
KPMG S.A.



Rémi Toulemonde
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2026
GRANT THORNTON

Virginie
PALETHORPE

Signature numérique de
Virginie PALETHORPE
Date : 2026.04.15
18:59:02 +02'00'

Virginie Pelethorpe
Associée

VOYAGEURS DU MONDE

Etats financiers au 31 décembre 2025

SOMMAIRE

1	BILAN	3
1.1	BILAN ACTIF	3
1.2	BILAN PASSIF	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
3	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	7
3.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION	7
3.1.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3.1.2	REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	8
3.2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	11
3.2.1	BILAN ACTIF	11
3.2.2	BILAN PASSIF	17
3.3	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
3.3.1	PRODUITS D'EXPLOITATION	19
3.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION	20
3.3.3	RESULTAT FINANCIER	21
3.3.4	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	21
3.3.5	VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTATS COURANT ET EXCEPTIONNEL	21
3.4	AUTRES INFORMATIONS	22
3.4.1	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	22
3.4.2	ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
3.4.3	INFORMATION SUR LES RISQUES	23
3.4.4	INTEGRATION FISCALE	23
3.4.5	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	23
3.4.6	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	23
3.4.7	RESULTAT PAR ACTION	24
3.4.8	PARTIES LIEES	24
3.4.9	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES	24
3.4.10	EVENEMENTS POST-CLOTURE	24

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 429	9 887	4 542	2 309
Fonds commercial	958	24	934	934
Autres immobilisations incorporelles	3 374	3 095	279	739
Immo. incorp. en cours, avances, acomptes	292		292	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	437		437	251
Constructions	4 726	229	4 497	2 716
Installations techniques, matériel, outillage	1	1		
Autres immobilisations corporelles	16 203	13 171	3 033	2 523
Immo. corp. en cours, avances, acomptes	144		144	2 263
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	78 603	12 450	66 153	65 985
Créances rattachées à des participations	2 703		2 703	3 389
Autres titres immobilisés	150	25	125	25
Prêts	136	22	114	45
Autres immobilisations financières	1 004	9	995	827
ACTIF IMMOBILISE	123 161	38 914	84 247	82 006
Avances et acomptes versés / commandes	31		31	1
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	52 893		52 893	48 934
Autres créances	34 843		34 843	33 303
Charges constatées d'avance	19 379		19 379	19 464
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	45 308		45 308	53 173
Disponibilités	35 500		35 500	22 891
ACTIF CIRCULANT	187 954		187 954	177 766
Frais d'émission des emprunts				393
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif	539		539	334
TOTAL GENERAL	311 653	38 914	272 739	260 499

1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	4 469	3 435
Primes d'émission, de fusion, d'apport	84 107	100
Réserve légale	972	972
Autres réserves	29 502	2 354
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	25 786	49 502
CAPITAUX PROPRES	144 836	56 364
Provisions pour risques	1 517	403
Provisions pour charges		5
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 517	408
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	1 404	85 537
Autres emprunts obligataires	1 033	1 033
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 963	11 168
Dettes fiscales et sociales	13 698	13 745
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	198	175
Instruments financiers à terme	459	
Autres dettes	4 550	4 648
Produits constatés d'avance	92 530	86 827
DETTES	125 837	203 133
Ecart de conversion passif	550	595
TOTAL GENERAL	272 739	260 499

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue	241 194	230 545
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	241 194	230 545
Production immobilisée	1 307	898
Subventions		11
Reprises sur dépréciations et provisions	168	566
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14	
Autres produits	641	73
PRODUITS D'EXPLOITATION	243 324	232 093
Autres achats et charges externes	174 057	164 689
Impôts, taxes et versements assimilés	1 215	1 123
Salaires	29 014	27 905
Cotisations sociales	11 759	10 664
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 661	1 460
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Provisions pour risques et charges	152	316
Valeurs comptables immobilisations incorporelles, corporelles cédées	12	
Autres charges	183	152
CHARGES D'EXPLOITATION	218 055	206 309
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 269	25 783
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	8 531	27 315
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1	2
Autres intérêts et produits assimilés	902	2 333
Reprises sur provisions, dépréciations	24	3 134
Différences positives de change	0	10
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets/cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	1 476	2 635
PRODUITS FINANCIERS	10 936	35 429
Dotations financières aux amortissements et provisions	467	13
Intérêts et charges assimilées	1 027	2 533
Différences négatives de change	42	101
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 535	2 647
RESULTAT FINANCIER	9 401	32 782
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	34 670	58 566

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Autres produits exceptionnels		68
Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		68
Autres charges exceptionnelles		69
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions exceptionnelles	1 100	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 100	69
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 100	-1
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 828	2 172
Impôts sur les bénéfices	5 955	6 891
TOTAL DES PRODUITS	254 260	267 591
TOTAL DES CHARGES	228 473	218 089
BENEFICE OU PERTE	25 786	49 502

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a. Activité commerciale

Dans un contexte international toujours incertain, l'exercice 2025 connaît une activité légèrement en hausse par rapport à celle de 2024.

Comptablement, le chiffre d'affaires s'établit à **241 194 milliers d'euros** et apparaît en progression de 4,62 % par rapport à l'exercice 2024.

b. Mouvements sur les capitaux propres

Le 13 mai 2025, les 882 351 obligations réservées ont été converties en actions pour la valeur de leur nominal (75 000 milliers d'euros), augmentée du montant des intérêts acquis depuis la mise en place de l'emprunt obligataire en avril 2021 (9 510 milliers d'euros). Ces conversions ont engendré la création de 1 012 234 actions (valeur nominale 1 €) et une prime d'émission de 83 498 milliers d'euros.

Le 15 juin 2025, une augmentation de capital de 15 milliers d'euros a été réalisée par incorporation du compte spécial de réserves indisponibles résultant d'une attribution définitive de 15 075 actions nouvelles gratuites (décision AG de juin 2023).

c. Divers

La Société a poursuivi les développements sur son outil de gestion, notamment en mettant à disposition une version en suisse allemand pour l'ouverture d'une agence à Zurich de sa filiale, Voyageurs du Monde SA (Suisse).

Le coût global de ces développements s'est établi à 1 598 milliers d'euros (dont 389 milliers d'euros étaient en cours à fin décembre 2024).

La Société a également ouvert en décembre 2025 sa nouvelle agence à Nantes, dont elle avait acquis les murs en décembre 2024 pour 2 115 milliers d'euros.

Le coût des travaux s'est élevé à 812 milliers d'euros auquel s'est ajouté l'achat de divers mobiliers pour 41 milliers d'euros.

Une provision sur frais et honoraires de 144 milliers d'euros versée en décembre 2024 est toujours en cours d'immobilisation à fin décembre 2025 dans l'attente du décompte définitif.

3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

a. Règles générales

La société a appliqué le nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (PCG). Ce règlement a été homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et publié au Journal Officiel le 30 décembre 2023. Ce règlement est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le règlement ANC n°2022-06 emporte à la fois des changements de méthodes comptables et une modification des formats de présentation des états financiers.

Les principaux changements dans les comptes qui résultent de l'application de ce nouveau règlement sont :

- Comptabilisation en résultat financier (et plus en résultat exceptionnel) des malis/bonis de cessions sur les actions propres Voyageurs gérées dans le cadre du contrat de liquidité par Gilbert Dupont
- Comptabilisation en résultat d'exploitation (et plus en résultat exceptionnel) des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles

En l'absence de retraitement rétroactif, la colonne comparative de l'exercice 2024 est présentée conformément à l'exercice 2024.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 10 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent les développements informatiques, réalisés par les équipes internes (production immobilisée) et des prestataires externes et sont amortis sur 10 ans, durée d'utilité de ces projets.

c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

d. Immobilisations corporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

e. Evaluation des titres de participation

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition :

- Pour l'activité de tours opérateurs et de réceptifs, la valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité, déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- Pour les hébergements, la valeur recouvrable s'appuie sur une approche multicritère en tenant compte des indicateurs suivants :
 - o la valeur d'utilité, estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs ;
 - o la valeur de l'actif net comptable ;
 - o la valeur de marché des actifs immobiliers, telle qu'évaluée par un expert indépendant.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur ainsi retenue s'avère inférieure au coût d'acquisition des titres.

f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2025.

g. Evaluation des titres cédés – Application du FIFO

Les titres de participation / valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, incluant le prix d'achat et les frais accessoires directement attribuables à l'opération.

En cas de cession partielle de lignes de titres acquis à des dates et pour des coûts différents, la Société applique la méthode du Premier Entré – Premier Sorti (FIFO – First In, First Out) pour la détermination du coût des titres cédés.

Selon cette méthode, les titres acquis les plus anciens sont réputés être cédés en priorité.

La plus ou moins-value de cession est ainsi déterminée par différence entre le prix de cession et la valeur d'entrée des titres sortis, calculée selon l'ordre chronologique des acquisitions.

Cette méthode est appliquée de manière constante d'un exercice à l'autre afin d'assurer la permanence des méthodes comptables.

h. Provisions pour risques et charges

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

i. Engagements pris en matière de retraite

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de départ à la retraite est arrêté à 64 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA 10 ans de 3,96% au 31 décembre 2025,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
 - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>		<i>Montant net</i>
31-déc-24	17 181	-	13 200		3 982
Acquisitions (dotations)	2 891	-	827		2 064
(Cessions) reprises	-	1 020	1 020	-	0
31-déc-25	19 052	-	13 007		6 046

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Logiciels	2 733 K€
<i>Galaxy</i>	<i>1 403 K€</i>
<i>Site Web</i>	<i>920 K€</i>
<i>Autres</i>	<i>410 K€</i>
- Constitution photothèque	158 K€

La Société a procédé au cours de l'exercice à la sortie d'immobilisations incorporelles acquises avant 2005 et intégralement amorties. Cette opération est sans incidence sur le résultat de l'exercice.

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
TOTAL	934

Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>		
31-déc-24	25 974	-	18 220	7 754	
Acquisitions (dotations)	1 204	-	834	369	
(Cessions) reprises	-	5 666	5 653	-	12
31-déc-25	21 512	-	13 401	8 111	

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Montants en milliers d'euros</i>	
	<i>Achats</i>	<i>Cessions</i>
Terrains		
Constructions		-7
Agencements des locaux et divers	889	-5 100
Matériel informatique, bureau, mobilier	314	-546
Œuvres d'art		-12
Immobilisations corporelles en cours		
TOTAL	1 204	-5 666

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement les travaux et les agencements de la nouvelle agence de Nantes qui a ouvert en décembre 2025.

La Société a également procédé au cours de l'exercice à la sortie d'immobilisations corporelles acquises avant 2005 et intégralement amorties. Cette opération est sans incidence sur le résultat de l'exercice.

3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Sociétés <i>en milliers d'euros</i>	Valeurs brutes			Dépréciations	
	31/12/24	Mvts	31/12/25	31/12/24 Dot+/Rep-	31/12/25
EAD	38 837		38 837		
Voyageurs UK	12 529	218	12 747		
EJ-C INC	6 102		6 102		
Villa Bahia	4 323		4 323	3 650	3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079	4 079
Comptoir des Voyages	2 438		2 438		
Satyagraha's Guest House	2 175		2 175	1 200	1 200
Voyageurs du Monde Canada	1 354		1 354		
Villa Nomade	2 763		2 763	1 951	1 951
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	1 170	1 170
Livres & Objets du Monde	492		492	274	274
Maroc sur Mesure	201		201		
Voyageurs du Monde Genève	391		391		
Fairmoove	125		125	75	50
Voyages sur le Nil	49		49		
Voyageurs du Monde KK	36		36		
Grèce sur Mesure	20		20		
TOTAL	78 385	218	78 603	12 400	50

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes 3.3.4.1 *provisions et dépréciations à caractère financier*.

3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2025	Résultat (+ ou -) exercice 2025	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 841	44 088	98%	38 837	25 720	-	-	9 212	-
Voyageurs UK	14	14 791	86%	12 747	137	-	-	228	-
EJ-C INC	8 860	-	54%	6 102	-	-	-	-	185
Villa Bahia	2 159	-2 305	100%	673	915	-	711	204	-
Voyageurs d'Egypte	210	-159	100%	0	286	-	2 602	74	-
Comptoir des Voyages	337	18 216	99%	2 438	-	-	104 573	9 248	6 974
Satyagraha's Guest House	0	517	100%	975	186	-	315	-66	-
Villa nomade	459	-271	100%	811	606	90	662	58	-
Voyageurs du Monde Canada Inc.	161	6 171	53%	1 354	-	-	20 320	2 043	391
Voyageurs au Japon	237	3 982	100%	1 300	829	-	8 946	1 935	-
Livres et Objets du Monde	68	154	100%	218	-	-	1 398	111	136
Maroc sur Mesure	38	652	100%	201	-	150	3 280	234	-
Voyageurs du Monde Genève	510	2 878	100%	391	-	188	24 214	508	-
Voyages sur le Nil	4	265	56%	49	-	-	-	69	-
Voyageurs KK	31	74	100%	36	-	-	962	50	-
Grèce sur mesure	21	256	98%	20	-	-	4 111	-35	-
Total				66 153	28 679	428	172 094	23 873	7 687

3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élevaient à **995 milliers d'euros** et comprennent :

* des dépôts et cautionnements versés pour un montant de 673 milliers d'euros.

* des actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2025 : 9 milliers d'euros). A fin 2025, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/24</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/25 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2025 - Contrat liquidité	1 170	14 301	-13 562	1 909	168,78	322

(*) Cours moyens unitaires annuels :

d'achat : 158,18 €

de vente : 156,90 €

(**) soit 0,04 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 321 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	78 478	125
Créances ratt. Participations	2 703	
Autres immob. Financières		
Créances clients		
Groupe, Associés (actif)	26 431	
Autres créances	255	
Emprunts/dettes financières		
Dettes fournisseurs	-335	
Groupe, Associés (passif)	-491	

3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	2 703	1 082	1 621	
Prêts	136	90	47	
Autres immobilisations financières	1 004	322		682
Autres créances clients ⁽¹⁾	52 893	52 893		
Personnel et comptes rattachés	57	31		26
Sécurité Sociale et autres organismes	95	95		
Etat impôt sur les sociétés	5 696	5 696		
Etat taxe sur la valeur ajoutée	778	778		
Etat autres impôts et taxes				
Groupe et Associés	26 431	711	25 720	
Débiteurs divers	512	512		
Fournisseurs débiteurs	1 274	1 274		
Charges constatées d'avance	19 379	19 379		
TOTAUX	110 959	82 863	27 388	708

(1) Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

3.2.1.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est composé d'actions de SICAV et de fonds communs de placement pour une valeur comptable de 45 308 milliers d'euros dont 8 733 milliers d'euros nantis (cf. § 3.4.2.1). Ce portefeuille est placé uniquement auprès de la BNP Paribas.

La valeur boursière de ces placements s'élève à 45 312 milliers d'euros à fin décembre 2025. L'écart avec la valeur comptable n'étant pas significatif (4 milliers d'euros), il n'a fait l'objet d'aucun retraitement fiscal.

3.2.1.8 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »	
- Clients factures à établir	50 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- R.R.R. à obtenir	888 K€
- Fournisseurs sur-commissions	472 K€
- Divers	70 K€
Inclus dans le poste « Disponibilités »	
- Intérêts courus / CAT-DAT	<u>273 K€</u>
	1 753 K€

3.2.1.9 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2025, ces charges s'élèvent à **19 379 milliers d'euros** dont 17 868 milliers d'euros d'achats de prestations de voyages pour des départs 2026/2027.

3.2.1.10 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT A ETALER

Les frais engendrés par les emprunts obligataires émis en 2021 se sont élevés à 787 milliers d'euros et ont fait l'objet d'un étalement sur la durée de ces emprunts (7 ans) à compter du 1^{er} juillet 2021.

L'emprunt obligataire réservé ayant été converti en totalité et par anticipation en mai 2025, la dotation annuelle pour l'exercice est de 393 milliers d'euros et il ne reste plus de frais à étaler à la fin de l'exercice.

3.2.1.11 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **539 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des créances et dettes fournisseurs et Groupe en devises (483 milliers d'euros).
- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires (56 milliers d'euros).

3.2.2 BILAN PASSIF

3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2024	3 435	100	3 327		49 502	56 364
Résultat de l'exercice					25 786	25 786
Affectation du résultat			49 502		-49 502	
Conversion des obligations	1 018	84 007				85 025
Distribution de dividendes			-22 340			-22 340
Réduction de capital						
Emission des actions gratuites	15		-15			
Situation nette au 31/12/2025	4 469	84 107	30 474		25 786	144 836

Dans le cadre des emprunts obligataires convertibles émis en 2021, 888 398 obligations (réservées et publiques) ont fait l'objet d'une demande de conversion sur l'exercice 2025. Le ratio de conversion ayant été modifié suite à l'OPRA, ces demandes ont déclenché la création de 1 018 372 actions nouvelles de la Société (nominal de 1 € par action) et la constatation de primes de conversion à hauteur de 84 007 milliers d'euros.

3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2025, le capital est composé de 4 468 928 actions de 1€ de valeur nominale incluant 60 113 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euros</i>	<i>Soldes</i>	<i>Dotations</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Soldes</i>
	<i>31/12/24</i>	<i>Apport</i>	<i>sans objet</i>	<i>utilisées</i>	<i>31/12/25</i>
<u>Provisions pour charges</u>					
Frais procédures et avocats	5		-1	-3	0
Personnel	0				0
Fournisseurs	0				0
<u>Provisions pour litiges</u>					
Clients	42		-10		32
Fournisseurs	186				186
Prud'hommes/Salariés	158	152	-16	-127	168
<u>Provisions pour risques</u>					
Fournisseurs	13		-5		8
Divers	0	1 100			1 100
Pertes de change	4	23	-4		23
TOTAUX	408	1 276	-36	-130	1 517

3.2.2.3 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

Au 31 décembre 2024, la Société avait deux emprunts obligataires convertibles :

- Un emprunt obligataire d'un montant de 75 000 milliers d'euros émis au profit de Certares Enrico SARL, Crédit Mutuel Equity SCR et BPI France qui a été intégralement converti en actions en mai 2025,
- Un second emprunt obligataire (OCA 2) émis via une émission publique, en juillet 2021, d'un montant total de 55 375 milliers d'euros. Au 31 décembre 2025, 635 162 actions ont été converties. Cet emprunt obligataire présente les caractéristiques suivantes :

	OCA 2
Nombre d'obligations émises	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €
Durée	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%
Modalités de paiements des intérêts	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations sont convertibles à la main du porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.

3.2.2.4 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant A 1 an au + De 1 à 5 ans A + de 5 ans</i>		
Emprunts obligataires convertibles	1 404	21	1 384
Autres emprunts obligataires	1 033	33	1 000
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	11 963	11 963	
Personnel et comptes rattachés	9 509	9 509	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 529	3 529	
Etat impôt sur les sociétés			
Etat taxe sur la valeur ajoutée	120	120	
Etat autres impôts	540	540	
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	198	198	
Groupe et Associés	491	491	
Autres dettes	4 060	4 060	
Produits constatés d'avance	92 530	92 530	
TOTAUX	125 378	122 994	2 384
			0

3.2.2.5 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **19 373 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Primes, Intéressement & participation	7 225 K€
- Fournisseurs factures à recevoir	6 132 K€
- Congés payés chargés	2 995 K€
- Organismes sociaux cotisations/provisions	2 279 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	439 K€
- Clients avoirs à établir	49 K€

3.2.2.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2025, ils s'élèvent à **92 530 milliers d'euros** et enregistrent une augmentation de +6,57% par rapport à l'exercice précédent. Les produits constatés d'avance relatifs aux ventes de voyages pour des départs 2026-2027 représentant 99,78% du poste.

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

3.2.2.7 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif s'élèvent à **550 milliers d'euros** et sont relatifs à la mise au taux de clôture des dettes, créances, prêts et dépôts accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2025, à **241 194 milliers d'euros** soit une augmentation de 4,62% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité Voyages (231 578 milliers d'euros) augmente de 4,98% par rapport à celle de l'exercice précédent (220 592 milliers d'euros). Les voyages individuels sur mesure (94% du chiffre d'affaires Voyages 2025 comme en 2024) sont en hausse de 5,40%. L'activité *Voyages pour les Groupes et Collectivités* est en baisse de 1,76 %.

Le chiffre d'affaires divers (9 616 milliers d'euros) est en recul de 3,39% et est relatif principalement aux refacturations intra-groupe qui représentent environ 89% de ce poste.

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Rubriques	C.A. France K€	C.A. Export K€	Total 31/12/25	Total 31/12/24	% 25/24
Voyages	1 775	229 803	231 578	220 592	4,98%
Divers	7 010	2 606	9 616	9 953	-3,39%
TOTAL	8 785	232 409	241 194	230 546	4,62%

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**2 130 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de la production immobilisée relative aux développements informatiques (Galaxy et site Internet) et aux aménagements des Agences pour un montant de 1 307 milliers d'euros.
- de divers produits liés aux contrats d'assurances Voyages (541 milliers d'euros).

3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **218 055 milliers d'euros** au 31 décembre 2025, augmentent de 5,69%.

Les autres achats et charges externes, **174 057 milliers d'euros** augmentent de 5,69% et sont constitués principalement des achats liés aux voyages pour 156 084 milliers d'euros (+ 4,28%).

Les charges de gestion courante (17 973 milliers d'euros) qui représentent environ 10% du poste, sont en hausse de 19,71 % (+ 2 959 milliers d'euros). Cette hausse se situe en particulier sur les postes suivants :

- Honoraires : + 650 milliers d'euros
- Commissions sur ventes (Voyageurs du Monde Suisse) : + 536 milliers d'euros
- Frais de missions : + 441 milliers d'euros
- Communications : + 396 milliers d'euros

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 215 milliers d'euros au 31 décembre 2025 et augmentent de 92 milliers d'euros (+8,18%) par rapport au 31 décembre 2024. Cette hausse est due principalement à des taxes assises sur les salaires.

Les charges de personnel qui s'élèvent à 40 773 milliers d'euros enregistrent une augmentation de 5,72%. Elles intègrent l'intéressement (3 515 milliers d'euros). Sans cet élément, elles sont en augmentation de 6,50% ce qui reflète principalement la hausse des effectifs.

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 661 milliers d'euros au 31 décembre 2025) augmentent de 13,79% (+ 201 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2024.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une baisse significative de 51,84% (- 164 milliers d'euros).

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation est en baisse de 1,99% passant de + 25 783 milliers d'euros au 31 décembre 2024 à + 25 269 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

3.3.3 RESULTAT FINANCIER

Il s'établit à **+ 9 401 milliers d'euros** à fin décembre 2025 contre + 32 782 milliers d'euros l'exercice précédent. Cette forte variation (- 23 382 milliers d'euros) s'explique principalement par des dividendes reçus moins importants qu'en 2024 (7 687 milliers d'euros contre 27 004 milliers d'euros).

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants milliers €</i>	<i>Dot. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Int. cautions</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde					136
Comptoir des Voyages					6 974
Erta Ale Développement			764		
Voyageurs Canada					391
Satyagraha's Guest House			1		
Villa Bahia			2		
Villa Nomade	-10		12		
Voyages sur le Nil					
Voyageurs au Japon			24		
Voyageurs d'Egypte			6		
Voyageurs du Monde Genève	-9	2			
Original Travel			6	17	
KE				7	
EJ-C Inc					185
Voyageurs du Monde UK			5		
TOTAL	-19	2	819	25	7 687

3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés, forfait social	2 270	25,83%	586
Provision pour risques et charges		25,83%	0
C3S	104	25,83%	27
Ecart de conversion passif	550	25,83%	142
TOTAL ALLEGEMENTS	2 925	25,83%	755
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-755

3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>
Résultat courant	34 670	-6 427
Résultat exceptionnel	-1 100	0
Crédit Impôt Recherche		0
Participation des salariés	-1 828	472
Résultat de l'exercice	31 741	-5 955
		25 786

3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2025, cet engagement s'élève à **1 737** milliers d'euros contre 1 710 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par GROUPAMA ASSURANCE, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	6.813 K€ (5.945 K£)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	2.865 K€ (2.500 K£)
Checkout	KE Travel Adventure Ltd	1.444 K€ (1.260 K£)
Accelerant	KE Travel Adventure Ltd	Illimité
Accelerant	Original Travel Company Ltd	Illimité
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	188 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes / cautions bancaires de paiement pour un montant total de 457 milliers d'euros à ses partenaires suivants :

○ Accor		175 K€
○ EAN.com	100K\$ soit	85 K€
○ Accorhotels		80 K€
○ American Express		31 K€
○ Bonotel	30K\$ soit	26 K€
○ Paradores		25 K€
○ Gordon Bedbank		20 K€
○ Mondial Gmbh		15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)

3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Sur Voyageurs du Monde UK, Voyageurs du Monde a octroyé une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2027, 31/12/2028 et 31/12/2029. Si cette option n'est pas levée, Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2029 et 31/12/2030. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

3.4.2.3 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2^{ème}. Un avenant à ce bail a été signé courant 2021 prolongeant la durée de location de 3 ans soit jusqu'en 2028. L'engagement au 31 décembre 2025 s'élève à 2 891 milliers d'euros pour ce seul bail. En tenant compte des autres baux en cours, l'engagement contractuel total est de 7 687 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2025, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de **15 798 K€** portant sur :

- USD	13 556	KUSD	pour une contrevaieur de	11 516	K€
- JPY	252 800	KJPY	pour une contrevaieur de	1 453	K€
- ZAR	27 885	KZAR	pour une contrevaieur de	1 339	K€
- NOK	7 259	KNOK	pour une contrevaieur de	610	K€
- THB	12 300	KTHB	pour une contrevaieur de	331	K€
- CAD	431	KCAD	pour une contrevaieur de	266	K€
- AUD	350	KAUD	pour une contrevaieur de	196	K€
- GBP	60	KGBP	pour une contrevaieur de	69	K€
- SEK	200	KSEK	pour une contrevaieur de	19	K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

3.4.4 INTEGRATION FISCALE

Le Groupe d'Intégration Fiscale a été dissout au 1^{er} janvier 2025.

3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination AVANTAGE
Adresse 55 rue Sainte Anne
75002 PARIS

3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL 2025</i>	<i>TOTAL 2024</i>
Cadres	71	154	225	211
Non cadres	50	184	234	230
TOTAL	121	338	458	440

3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 5,77 € en 2025 contre 14,41 € en 2024 sous le double effet de la baisse du résultat net de la Société et de l'augmentation du nombre d'actions sur la période.

3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 1 396 milliers d'euros.

* Les engagements financiers cités dans le premier tableau du paragraphe 3.4.2.

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.4.9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES

<i>En milliers d'euros HT</i>	GRANT THORNTON	KPMG
Honoraires afférents à la certification des comptes	96	97
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	0	0
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	1	3
Total	97	99

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

3.4.10 EVENEMENTS POST-CLOTURE

À la date d'arrêté des comptes, le conflit armé opposant l'Iran aux Etats-Unis et à Israël et ses conséquences sur les pays du Golfe et plus généralement sur les prix du gaz, des produits pétroliers et leurs dérivés constituent un événement postérieur à la clôture de l'exercice 2025.

Depuis fin février 2026, cette situation affecte directement l'activité de la Société à plusieurs niveaux. D'une part, les voyages à destination de la région – notamment en Jordanie, à Oman et aux Émirats Arabes unis – ont été perturbés, contraignant la société à procéder à des rapatriements et à annuler ou reporter certains dossiers. D'autre part, les clients dont l'itinéraire transite par la région, en particulier via les hub aériens desservant l'Asie, l'Océanie et l'Afrique de l'Est sont également impactés, entraînant des rapatriements et des modifications de plans de vol. Enfin, de manière plus globale, cette instabilité a généré une contraction sensible de la demande sur l'ensemble des destinations.

La Société suit attentivement l'évolution de la situation et en évalue les impacts potentiels sur son activité, tant en termes de chiffre d'affaires – annulations et ralentissement des inscriptions – que des marges, sous l'effet des coûts liés aux rapatriements et aux modifications de plans de vol.

À ce stade et compte tenu des incertitudes qui entourent l'évolution du conflit, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière globale sur les exercices futurs.